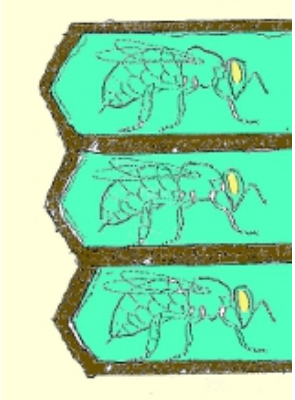

Membres laïcs actifs : un statut clarifié

lundi 17 mars 2014, par Etienne Weibel

A l'invitation du Père Jean-Marie Guillaume, Supérieur du district sma de Strasbourg, une rencontre des « membres honoraires actifs » du district s'est déroulée jeudi, 17 octobre 2013, à la Maison sma de Strasbourg dans le but de clarifier leur statut et de le rapprocher de celui de « membres associés » tel que prévu par la Société des Missions Africaines à l'échelle internationale.

Présentation des membres honoraires actifs
Le Père Guillaume a pu saluer à cette occasion six des sept membres honoraires actifs actuels, Adèle Furst n'ayant pu être présente ce jour-là en raison d'autres occupations. Lors de l'assemblée du District de juin dernier, la question du statut des membres honoraires actifs avait été évoquée sans que les divers points de vue émis quant aux implications découlant de l'engagement comme « membre honoraire actif » ne se traduisent concrètement par l'adoption d'un statut moins ambigu.

L'animateur de la rencontre a d'abord invité les membres présents à repréciser leur position et leur engagement au service de la SMA se référant à la « convention de bénévolat » qu'ils ont signée en septembre 2011 pour une période de trois ans. Ont ensuite rappelé leur investissement plus ou moins important au service du District de Strasbourg :
Manfred Reppert , qui a représenté l'ensemble des membres honoraires du district de Strasbourg [1] lors des assemblées provinciales ou interprovinciales, a insisté – avec la belle métaphore de *« la ruche dont toutes les abeilles travaillent dans le même sens »* – sur *« la nécessité de tous les membres d'une communauté telle que celle des Missions Africaines de ne pas se replier chacun sur soi dès qu'un problème se pose, mais au contraire de se serrer les coudes et de tendre tous dans la même direction ».*